



# WEAI

## Women's Empowerment Agriculture Index 2023

### Instructions pour les recenseurs



Linking East and West African farming systems experience into a BELT of sustainable intensification



Agriculture urbaine et promotion d'une alimentation saine et locale pour le développement d'un système agroalimentaire durable et inclusif  
AID 012590/01/1

# WEAI

## Women's Empowerment Agriculture Index

### Instructions pour les recenseurs

#### TABLE DE MATIÈRES

<b>1. Women's Empowerment Agriculture Index</b>	<b>1</b>
<b>2. Qui doit être interviewé ?</b>	<b>2</b>
<b>3. Les questions de l'enquête</b>	<b>4</b>
MODULE G1 : Identification de l'individu	4
MODULE G2 : Rôle dans la prise de décision du ménage concernant la production et la génération de revenus	5
MODULE G3 (A) : Accès au capital productif	7
MODULE G3 (B) : Accès au crédit	8
MODULE G4 : Répartition du temps	9
MODULE G5 : Appartenance à un groupe	13
<b>4. Quand il faut faire l'enquête ?</b>	<b>15</b>
Formulaires de questionnaire	16
Demande de consentement - Indicateurs	25

Elaboration :  
*Valerio Colosio, ACRA*

Avec la contribution de :  
*Rachele Stentella, Elena Invernizzi, Gabriele Cavaglia, ACRA*

Traduction :  
*Mariagiulia D'Amico, ACRA*

Coordination et contrôle :  
*Valeria De Paoli, ACRA*

Mise en page:  
*Chiara Baggio, ACRA*

# 1. Women's Empowerment Agriculture Index

*Women's Empowerment Agriculture Index* (WEAI) est un indicateur basé sur des enquêtes, co-développé par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'*Oxford Poverty and Human Development Initiative* (OPHI) et l'Agence américaine pour le développement international (USAID), qui mesure directement l'autonomisation et l'inclusion des femmes dans le secteur agricole par le biais d'une procédure standardisée. Le WEAI s'appuie sur la recherche pour développer des indicateurs de représentation et d'autonomisation qui proposent des mesures d'autonomisation spécifiques à un domaine, obtenues à l'aide de questions qui peuvent être posées dans le cadre d'enquêtes individuelles ou de ménages. Les modules du questionnaire sont inspirés d'enquêtes antérieures développées par l'IFPRI, des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), et du *Gender Asset Gap Project* pour développer des modules sur la prise de décision agricole, les actifs, le crédit et le revenu, ainsi que des questions OPHI liées à l'autonomie relative. Suite au test d'une version antérieure de l'enquête, les équipes WEAI de l'IFPRI et de l'USAID, en consultation avec l'OPHI, ont entrepris un vaste processus de révision du WEAI afin de clarifier les questions qui s'étaient avérées difficiles sur le terrain tout en maintenant une applicabilité transculturelle. À la suite de ce processus, ils ont élaboré une version plus courte et simplifiée connue sous le nom de WEAI abrégé (A-WEAI).

ACRA a déjà utilisé une première version du WEAI en 2018, quand le IFPRI était en train d'élaborer la version abrégée pour faciliter la tâche des ONG qui doivent réaliser des enquêtes rapides et nous avait donné un model temporaire. La version actuelle du WEAI abrégé diffère pour ce qui concerne l'ordre et la formulation des questions, ainsi que pour la question sur la capacité de parler en public, qui a été éliminé dans la version à jour du questionnaire. Pour tout autre aspect, la structure du questionnaire est la même.

Le questionnaire A-WEAI permettra d'obtenir des informations sur cinq domaines d'autonomisation :

- **La production:** Les femmes et les hommes prennent seuls ou conjointement les décisions concernant l'agriculture vivrière et commerciale, l'élevage et la pêche.
- **Les ressources:** La propriété et le pouvoir de décision des femmes et des hommes sur les ressources productives telles que la terre, le bétail, les équipements agricoles, les biens de consommation durables et le crédit.
- **Le revenu:** Le contrôle exclusif ou conjoint des femmes et des hommes sur les revenus et les dépenses.
- **Le leadership:** L'appartenance des femmes et des hommes à des groupes économiques ou sociaux.
- **Le temps:** l'allocation du temps des femmes et des hommes aux tâches productives et domestiques.



## 2. Qui doit être interviewé ?


Les cibles de l'enquête sont les «ménages» vivant en milieu rural. Un ménage est un groupe de personnes qui vivent ensemble et prennent leur nourriture dans le «même pot». Nous considérons comme membre du ménage toute personne ayant vécu dans le ménage au moins 6 mois, et au moins la moitié de la semaine pendant chaque semaine de ces mois. Si une personne reste dans le même ménage mais ne supporte aucun coût pour la nourriture ou ne prend pas de nourriture dans le même pot, elle n'est pas considérée comme membre du ménage. Pour chaque ménage, nous interrogerons un répondant «**primaire**» et un répondant «**secondaire**».

Les **répondants primaires** sont ceux qui s'identifient comme les principaux membres responsables de la prise de décision, tant sociale qu'économique, liée à l'agriculture, au sein du ménage.

Les **répondants secondaires** sont des membres du ménage qui ne sont pas les principaux décideurs au sein de celui-ci. Le questionnaire doit être administré à un répondant primaire et à un répondant secondaire et, si le répondant primaire est un homme, le répondant secondaire doit être une femme. Toutefois, si le répondant primaire est une femme, il n'est pas nécessaire d'interroger un répondant secondaire.

- Les répondants primaires et secondaires sont généralement le mari et la femme; toutefois, il peut s'agir également d'un autre membre, à condition qu'il y ait un homme et une femme âgés de 18 ans et plus (par exemple, une mère peut vivre avec son fils adulte ou un père avec sa fille adulte).
- En général, le décideur principal est également le chef de ménage, mais ce n'est pas toujours le cas (par exemple, un parent âgé vivant avec un-e fils/fille adulte, ce dernier peut être le répondant principal ou secondaire).
- Il peut également arriver qu'il n'y ait qu'une femme principale et qu'aucun homme adulte ne soit présent dans le ménage. Dans les cas où l'homme adulte principal est absent du ménage en raison d'une migration masculine (il est parti travailler) et a été ou est censé être absent pendant plus de 3 mois au cours des 6 mois suivants/précédents, la femme adulte principale est considérée comme le principal décideur.
- Dans les cas où il n'y a qu'un homme principal et aucune femme, n'interrogez pas le ménage; il doit y avoir une femme principale ou secondaire dans le ménage pour administrer le WEAI.





Il faut aussi considérer le problème crucial de la **confidentialité** des entretiens. Avant de commencer l'entretien, les enquêteurs doivent assurer aux répondants que les informations recueillies resteront strictement confidentielles. Il convient de noter que, afin de protéger la confidentialité des répondants et de leurs réponses, toutes les informations sensibles (par exemple, l'identification du répondant) seront cachées et supprimées des ensembles de données accessibles au public. À cette fin, un document a été rédigé pour obtenir le **consentement éclairé de la personne interrogée**, à signer par la personne interrogée lorsque cela est possible ou à signer par l'enquêteur après avoir obtenu un consentement verbal.

Les questions doivent être posées exactement comme elles sont formulées; il faut éviter de changer des mots ou des phrases, d'ajouter ou de supprimer des mots à une question. En outre, à moins qu'il ne s'agisse d'un schéma de saut, une question doit toujours être posée, même lorsque la réponse est évidente pour l'enquêteur: il faut éviter à tout prix de rédiger une réponse sans poser la question.

Ce questionnaire doit être administré séparément aux individus en tant que répondants primaires et secondaires. Nous recommandons vivement aux enquêteurs de se déplacer en binôme homme-femme et d'emmener plusieurs copies du module A-WEAI. Cela facilite l'entretien avec le décideur principal, homme et femme, séparément et en privé. Avant de commencer l'interview, veuillez vérifier que:

- Vous avez obtenu le consentement éclairé de la personne à interviewer.
- Vous avez cherché à interroger la personne en privé ou dans un endroit où les autres membres du foyer ne peuvent pas entendre ou contribuer aux réponses.
- N'essayez pas de faire en sorte que les réponses du répondant principal et du répondant secondaire soient identiques - il est normal qu'elles soient différentes.

### 3. Les questions de l'enquête

L'enquête sur votre tablette est structurée en cinq modules :

- La section G1 porte sur l'identification des personnes impliquées dans la recherche.
- La section G2 est basée sur la question relative à la prise de décision dans la production.
- La section G3 est divisée en deux sous-sections : G3 (A) porte sur le capital productif tandis que G3 (B) porte sur le crédit.
- La section G4 porte exclusivement sur l'utilisation du temps.
- La section G5 sur l'appartenance à un groupe.

Rappelez-vous que vous posez toujours la question en vous référant à l'individu qui vous parle. Dans les langues où il y a un vous singulier et un vous pluriel, les questions se réfèrent au vous singulier (la personne interrogée, et non le répondant avec sa famille). Si la langue locale ne fait pas de distinction entre le singulier et le pluriel, assurez-vous que la personne interrogée comprenne que la question ne s'applique qu'à elle.

#### **MODULE G1 : Identification de l'individu**

Vous devez insérer un code pour identifier chaque ménage et chaque enquêté. G1.01 donne un code numérique pour le ménage (ex. 01), tandis que pour le répondant individuel (G1.02) donnez toujours "01" pour le premier répondant et "02" pour le deuxième répondant. Les codes pour reconnaître chaque ménage (G1.01) seront établis par ACRA et Mani Tese avant le début de l'enquête. Ne mettez pas de données personnelles sur l'enquête, vous ne devez les collecter que sur les formulaires de consentement. G1.03 concerne le sexe de la personne interrogée, G1.04 le type de ménage, G1.06 demande s'il était possible d'administrer le questionnaire seul (ce qui est la meilleure option), vous trouverez G1.05 à la toute fin de l'enquête pour vérifier si l'interview a été entièrement réalisée.



## **MODULE G2 : Rôle dans la prise de décision du ménage concernant la production et la génération de revenus**

Le but de ce module est de se faire une idée des rôles relatifs des hommes et des femmes dans la prise de décision concernant les activités génératrices de revenus. N'essayez pas de faire en sorte que les réponses soient identiques entre l'homme et la femme interrogés. Il est normal qu'elles soient différentes.

Ce module comprend les questions suivantes:

*G2.01 : Avez-vous (singulier) participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois (c'est-à-dire au cours des [une/deux] dernières campagnes agricoles), du [MOIS PRÉSENT] de l'année dernière au [MOIS PRÉSENT] de cette année ? (OUI/NON) Cette question sera répétée pour 6 activités, si la réponse est OUI, on passera aux questions suivantes.*

Veuillez noter ce qui suit:

- Le cadre temporel de référence pour cette question est toujours de 12 mois. Dans certains cas, pour les activités liées à la production agricole, il sera utile de demander à l'enquêté de penser aux deux dernières saisons de culture si la zone a une saison de culture semestrielle. Dans d'autres cas, la période de référence ne devrait être qu'une seule saison agricole, en fonction du nombre de saisons agricoles par an, de l'intervention et de l'intervalle entre les enquêtes. Pour cette enquête spécifique, cependant, nous posons des questions sur les 12 derniers mois.
- Si le répondant répond «non», il n'a pas participé à l'activité, l'enquête passera automatiquement à l'activité suivante.

*G2.02 : Lorsque des décisions sont prises concernant les aspects suivants de la vie du ménage, qui prend normalement la décision ?*

Vous pouvez répondre à toutes les catégories applicables parmi les suivantes :

- Soi-même 01
- Conjoint 02
- Autre membre ménage 03
- Autre non membre ménage 04
- Non applicable 98 -> Si ce code est sélectionné, l'enquête passera automatiquement à l'activité suivante.

*G2.03 : Dans quelle mesure avez-vous (singulièrement) participé à la prise de décisions concernant [ACTIVITÉ]?*

Saisissez la réponse appropriée dans la liste (une seule réponse) :

- Pas de contribution ou contribution dans quelques décisions 01
- Contribution à certaines décisions 02
- Participation à la plupart ou à toutes les décisions 03
- Aucune décision n'est prise 98

**G2.04 : Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir prendre vos propres décisions personnelles concernant cette [ACTIVITÉ] si vous le souhaitez?**

Une seule réponse parmi les catégories suivantes :

- Pas du tout 01
- Petite étendue 02
- Étendue moyenne 03
- Dans une large mesure 04

**G2.05 : Dans quelle mesure avez-vous (singulièrement) participé aux décisions concernant l'utilisation des revenus générés par [ACTIVITÉ]?**

Choisissez une seule réponse dans la liste :

- Pas de contribution ou contribution dans quelques décisions 01
- Contribution à certaines décisions 02
- Participation à la plupart ou à toutes les décisions 03
- Aucune décision n'est prise 98

En ce qui concerne G2.03/G2.05, veuillez noter ce qui suit:

La réponse «sans objet» ne doit être inscrite que dans le cas où la décision n'est pas prise, par exemple, les récoltes peuvent avoir été perdues et aucun revenu n'a été généré ou le bétail/les produits du bétail n'ont pas été vendus et aucun revenu n'a été généré. Dans certains cas, les répondants auront besoin de plus d'explications sur le contenu de certaines catégories. L'enquêteur peut donc utiliser des exemples simples pour expliquer. Les exemples peuvent être adaptés aux activités spécifiques entreprises par les ménages dans la zone d'enquête. Voici quelques exemples qui peuvent être utilisés:

- Agriculture vivrière: cultures destinées principalement à la consommation alimentaire du ménage: Par exemple, avez-vous participé aux décisions concernant les cultures à planter cette année ou les parcelles sur lesquelles elles seraient plantées, ou encore les semences, les engrais (autres intrants) que votre famille achèterait?
- Agriculture de rente: cultures destinées principalement à la vente sur le marché: par exemple, avez-vous participé aux décisions concernant la part de la terre de votre famille qui serait utilisée pour la culture de produits de rente, ou concernant les cultures destinées à la vente et les intrants à utiliser pour ces cultures?
- L'élevage du bétail: par exemple, avez-vous participé aux décisions concernant l'achat, les soins ou la vente de bétail?
- Activités économiques non agricoles: petite entreprise, travail indépendant, achat et vente. Par exemple, avez-vous participé aux achats effectués pour une petite entreprise ou aux biens vendus?
- Emploi salarié: travail en nature ou en argent, tant dans l'agriculture que dans d'autres activités salariées. Par exemple, avez-vous participé aux décisions concernant le fait que vous ou d'autres membres du ménage travailleront à l'extérieur de la maison?
- La pêche ou la pisciculture: par exemple, avez-vous participé aux décisions concernant le moment de la pêche, la façon d'approvisionner un étang de poissons ou les intrants pour la culture de poissons?



- Dépenses majeures du ménage: par exemple, avez-vous participé à l'achat de gros appareils pour la maison comme un réfrigérateur ou des meubles? Ou de grands biens comme un terrain ou une bicyclette?
- Dépenses mineures du ménage: par exemple, avez-vous participé aux dépenses mineures du ménage, telles que celles liées aux besoins quotidiens, comme la consommation alimentaire?

Pour les activités, les questions «dépenses majeures du ménage» et «dépenses mineures du ménage» G2.01 et G2.05 ne seront pas posées, mais l'enquête commencera par G2.02.

Dans le cas où une culture est destinée en partie à l'alimentation et en partie à la vente sur le marché, n'enregistrez cette activité qu'une seule fois, dans la catégorie pour laquelle la culture est principalement destinée (en termes de volume).

### **MODULE G3 (A) : Accès au capital productif**

L'objectif de ce module est de se faire une idée de l'accès des hommes et des femmes au capital ou aux actifs et de leur capacité à contrôler l'utilisation de la ressource. Encore une fois, n'essayez pas de faire en sorte que les réponses soient identiques entre l'homme et la femme interrogés. Il est normal qu'elles soient différentes. Les questions portent sur l'accès des hommes et des femmes à différents types d'actifs (14 types d'actifs). Voici les questions:

*G3.01: Y-t-il une personne dans votre ménage possède actuellement un [ARTICLE]? (OUI/ NON) La question sera répétée pour 14 articles, si la réponse est OUI, on passera à la question suivante.*

*G3.02: Possédez-vous l'un des [ITEM]?*

Réponses: OUI SEUL, OUI JOINT, NON, vous pouvez choisir plusieurs réponses, par exemples si la personne que vous êtes en train d'interviewer a au même temps accès à une parcelle prive et une parcelle communautaire de terre et autres situations similaires.

- Les exemples de chaque type d'actif peuvent être adaptés à chaque contexte. Les exemples donnés entre parenthèses pour certaines des catégories d'actifs ne sont que des suggestions et ne constituent pas une liste exhaustive. Lors de la rédaction des exemples, il est important de prendre en compte toutes les catégories. Par exemple, bien qu'une bicyclette soit un «grand bien de consommation durable», il existe une catégorie «transport» et elle doit donc être classée dans cette catégorie; il ne faut pas compter deux fois les actifs.
- Il est important de ne pas compter deux fois les actifs en deux catégories lorsqu'on réfléchit à différentes catégories d'actifs.
- Les terres agricoles (pièces/parcelles) comprennent à la fois les terres agricoles utilisées pour les cultures et les terres utilisées pour le bétail. Il peut s'agir de terres de propriété, empruntées, louées ou en crédit-bail.



- L'équipement d'entreprise non agricole comprend tout actif utilisé pour les petites entreprises, y compris les panneaux solaires (s'ils sont utilisés pour la recharge), les machines à coudre, les foyers améliorés, les fours... Le facteur distinctif de l'équipement agricole (qui comprend l'équipement pour la culture des aliments) est que la valeur doit être ajoutée à la production (c'est-à-dire la transformation comme la cuisson du pain, etc.).
- Vous devez compter l'actif dans G3.01 même s'il ne fonctionne pas au moment de l'entretien, tant qu'il y a une valeur de revente pour l'actif (c'est-à-dire qu'il peut être réparé ou vendu pour acheter un autre actif productif ou un service).

En outre, veuillez noter les instructions spécifiques suivantes:

Notez que la question G3.01 posséder signifie «avoir accès à» ou « louer » ou « donner en location », alors que la question G3.02 concerne uniquement la PROPRIÉTÉ.

### **MODULE G3 (B) : Accès au crédit**

Ce module contient des questions sur l'accès au crédit. G3.04 demande si un membre du ménage a obtenu un prêt - en espèces, en nature ou un mélange des deux – au cours des 12 derniers mois; la question sera répétée pour 7 sources de prêt. Si la réponse est positive, G3.05 demande qui a décidé les sources du prêt et G3.06 demande qui a décidé de l'utilisation de l'argent emprunté. Les options sont:

- Organisations Non Gouvernementales (ONG)
- Prêteur formel (banque/institution financière)
- Prêteur informel (personne qui prêt l'argent hors des institutions reconnus et hors des cercles familiales ou amicales)
- Amis ou parents
- Microfinance ou prêt de groupe (associations des épargnes et prêts villageois, autres groupes de microfinance locales/communautaires)
- Groupes informels de crédit/épargne tels que manèges, tontines, sociétés funéraires, etc.

Quelques éléments à prendre en compte:

- Les sources de prêts peuvent être adaptées au contexte, mais il est important de les distinguer les unes des autres et d'éviter les doubles comptages. Une même source de crédit ne doit jamais être comptabilisée dans plusieurs catégories. Si vous avez l'impression que ce que le répondant décrit pourrait appartenir à deux catégories ou plus, faites preuve de discernement et placez-le dans la catégorie qui vous semble la plus appropriée.
- La période de rappel se situe dans la dernière année; toutefois, si une source de crédit est en cours depuis plus d'un an (par exemple, un prêt pluriannuel qui a commencé il y a deux ans), elle doit être comptabilisée.
- Le terme «en nature» désigne le crédit accordé sous forme de biens, de marchandises ou de services, par opposition à l'argent liquide.
- Les «prêteurs informels» sont ceux qui, comme les prêteurs d'argent ou autres, ne sont PAS inclus dans l'une des autres catégories de crédit.

- Dans le cas de G3.04, il se peut que l'individu ne sache pas si d'autres membres du ménage ont accédé ou utilisé un type de crédit spécifique, et dans ce cas, la réponse 97 «Ne sait pas» peut être saisie.
- Pour G3.05 et G3.06, encerclez toutes les réponses applicables; veuillez à sonder le répondant et à lui demander «y a-t-il quelqu'un d'autre ?».

#### **MODULE G4 : Répartition du temps**

L'objectif de ce module est de se faire une idée de l'emploi du temps des hommes et des femmes. Les types d'activités et leur durée peuvent être utilisés dans l'analyse économique et sociale, par exemple, la contribution des femmes aux activités économiques, la valeur de la production domestique et du secteur informel, la productivité, manque de temps, etc.

*G4.01 : Veuillez enregistrer les heures consacrées à chacune des activités suivantes pour l'individu au cours des dernières 24 heures complètes.*

Activité	Spécifications
<b>Dormir et se reposer</b>	Comprend le fait de se reposer, par exemple en essayant de dormir.
<b>Manger et boire</b>	Comprend la consommation d'alcool et les repas au restaurant et avec des amis. Mais le fait de ne manger que des snacks avec des amis rapidement n'est pas considéré comme l'activité principale.
<b>Soins personnels</b>	Peut inclure le bain, l'habillage, le brossage des dents/des cheveux, etc. Enregistrez les services achetés, comme la coupe de cheveux, en tant que "service d'achat/de réception".
<b>École (plus devoirs)</b>	Les soins personnels et les pauses plus courtes pendant les heures de cours sont traités comme des cours.
<b>Travail en tant qu'employé</b>	Comprend les soins personnels, les repas, les déplacements, la lecture, etc. pendant les heures de travail qui font partie de vos activités génératrices de revenus (par exemple, vous êtes envoyé à l'autre bout de la ville pour assister à une réunion, ou vous lisez à des fins professionnelles), mais exclut les déplacements entre le domicile et le lieu de travail (voir la ligne "Voyages et déplacements").
<b>Travail indépendant</b>	Comprend le travail pour compte propre et les entreprises liées au ménage, à l'exception de l'agriculture, de la pêche et du travail textile, même pour la vente.
<b>Agriculture/élevage/pêche</b>	Comprend la production alimentaire à petite échelle dans le jardin pour la consommation personnelle et la vente. Comprend la pêche pour la consommation personnelle et la vente, mais exclut la pêche pour le plaisir (enregistrée comme "activités sociales et loisirs").
<b>Achats/services (y compris les services de santé)</b>	Comprend les soins personnels payés, comme la coupe de cheveux, les visites chez le médecin ou dans un établissement de santé (obtention de services de santé), l'entretien de la voiture et les opérations bancaires, etc. Tout déplacement lié aux achats sera noté comme un déplacement.

Activité	Spécifications
<b>Tissage, couture, entretien des textiles</b>	Comprend les travaux textiles destinés à la vente et à l'autoconsommation mais exclut la réparation de textiles (note en tant que "travail domestique").
<b>Cuisine</b>	Comprend le temps passé à se procurer des aliments au marché (mais pas le temps de transport, qui est comptabilisé dans la rubrique "transport"), à préparer les aliments pour les cuisiner, à les cuisiner et à les nettoyer. Ne comprend pas le temps consacré à la récolte des cultures (inclus dans "agriculture/élevage/pêche").
<b>Travail domestique</b>	Comprend tous les travaux domestiques non rémunérés tels que la collecte d'eau et de bois de chauffage, le nettoyage, la lessive et les autres tâches ménagères (à l'exclusion de la cuisine). Le travail domestique rémunéré est comptabilisé comme "travail salarié".
<b>Soins aux enfants/adultes âgés</b>	Comprend les soins non rémunérés pour toutes les personnes à la maison ainsi qu'à l'extérieur de la maison. Les soins rémunérés sont comptés comme "travail salarié".
<b>Voyages et déplacements</b>	Les déplacements pour se rendre au travail ou à l'école et en revenir. Les voyages comprennent tous les déplacements, à l'exception des trajets domicile-travail et des déplacements pendant les heures de travail. Inclut la marche si le but n'est pas de faire de l'exercice. Les déplacements plus longs seront séparés par des activités comme les repas, les soins personnels, etc.
<b>Regarder la télévision/écouter la radio/lire</b>	Est souvent une deuxième activité, en particulier à l'extérieur de la maison, mais vient en premier si l'on mange un snack ou si l'on boit en même temps. Inclut tous les types de lecture, à l'exception des devoirs à l'école et de la lecture au travail.
<b>Faire du sport</b>	Tous les types d'activités physiques sportives, y compris la marche, si le but n'est pas de se déplacer d'un endroit à un autre (ce qui est considéré comme un "voyage et déplacement").
<b>Activités sociales et loisirs</b>	Cette catégorie englobe toutes les activités sociales, telles que s'asseoir en famille, rendre visite à des amis, parler au téléphone avec des amis, aller boire un verre avec des amis, aller voir des activités sportives, etc. Cette catégorie englobe également les activités conjugales si elles ne sont pas rémunérées (autrement, elles peuvent être saisies comme "travail salarié" ou "entreprise personnelle"). Cette catégorie comprend également les activités conjugales si elles ne sont pas rémunérées (sinon, elles peuvent être saisies en tant que "travail salarié" ou "entreprise personnelle").
<b>Activités religieuses</b>	Incluez la participation à des services religieux, la prière ou d'autres activités/cérémonies religieuses. Notez que si la personne est un pasteur, un imam ou une autre personne dont c'est la profession ou le travail, elle doit être comptabilisée dans la catégorie "travail salarié" et non comme une activité religieuse.



	Day		Evening	Night									
	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	1:00	2:00	3:00	
<i>Dormir et se reposer</i>													
<i>Manger et boire</i>													
<i>Soins personnels</i>													
<i>École</i>													
<i>Travail en tant qu'employé</i>													
<i>Travail en entreprise</i>													
<i>Agriculture/ élevage/pêche</i>													
<i>Achats/services (y compris les services de santé)</i>													
<i>Tissage, couture, entretien des textiles</i>													
<i>Cuisine</i>													
<i>Travail domestique</i>													
<i>Soins aux enfants/ adultes âgés</i>													
<i>Voyages et déplacements</i>													
<i>Regarder la télévision/écouter la radio/lire</i>													
<i>Exercice</i>													
<i>Activités sociales et loisirs</i>													
<i>Activités religieuses</i>													
<i>Soins aux enfants/ adultes âgés</i>													

Vous ne devez jamais marquer plus d'une activité pour une période donnée. Si le répondant a fait plusieurs choses (par exemple, prendre le petit-déjeuner et écouter la radio), déterminez quelle activité est la principale et marquez cette catégorie pour la période. Dans ce cas, si manger est l'activité principale, elle doit être choisie pour la période.

- Lorsqu'une personne interrogée décrit de nombreuses activités au cours d'une courte période, comme sa routine matinale, utilisez votre meilleur jugement pour déterminer dans quelle catégorie se situe la majorité des activités et remplissez cette grille de temps pour la période.

- Il est plus utile de remplir ce tableau dans le cadre d'une conversation avec l'enquêté, plutôt que de lui demander ce qu'il faisait à 4h15, 4h30, 4h45 et ainsi de suite. Tout d'abord, il est utile de déterminer l'heure à laquelle l'enquêté s'est levé et s'est couché, afin de ne conserver que les heures d'éveil. Ensuite, demandez à la personne interrogée ce qu'elle a fait après son réveil et remplissez le reste de la journée. Par exemple, demandez-lui ce qu'elle a fait après s'être levée. Ou bien, travaillez en remplissant d'autres marqueurs de temps (par exemple, toujours prendre le déjeuner à 13 heures, heure de prière, etc.)
- Vous devez être sûr que le nombre total d'heures que vous avez indiqué dans l'enquête est de 24.

*G4.02 : Au cours des dernières 24 heures, avez-vous travaillé (à la maison ou en dehors de la maison) plus que d'habitude, environ comme d'habitude, ou moins que d'habitude ?*

Pour cette question, nous voulons savoir comment la journée précédente du répondant a été, comparée à sa routine habituelle.

## **MODULE G5 : Appartenance à un groupe**

L'objectif de ce module est d'obtenir des informations concernant l'accès des hommes et des femmes au capital social. Il y a deux questions pour ce module:

*G5.01 : Y a-t-il un [GROUPE] dans votre communauté ? (OUI/NON) Cette question sera répétée pour 10 types de groupes:*

- Groupes de producteurs dans les domaines de l'agriculture/l'élevage/la pêche (y compris les groupes de commercialisation)
- Groupe d'utilisateurs d'eau
- Groupe d'utilisateurs forestiers
- Groupe de crédit ou de microfinance (y compris les tontines)
- Mutuelles ou groupes d'assurance (y compris les fonds funéraires)
- Association commerciale ou professionnelle
- Groupes civiques (pour l'avancement de la communauté) ou organisations caritatives (entraide)
- Groupes religieux
- Autres groupes (uniquement s'ils ne s'insèrent dans aucune autre catégorie)
- Autre (spécifier)

La réponse OUI mène à la question suivante.



**G5.02 : Etes-vous un membre actif de ce [GROUPE] ? (OUI/NON)**

- Notez que les groupes de la communauté peuvent être des groupes formels ou informels et coutumiers.
- Notez que le fait d'être un membre «actif» d'un groupe doit être défini par le répondant (c'est-à-dire son idée subjective de ce qu'est un membre). Si la personne interrogée vous le demande, vous pouvez indiquer que le fait d'être membre «actif» peut signifier assister à des réunions, payer des frais de cotisation, occuper un poste de direction au sein du groupe, etc. Cependant, expliquez qu'il y a trop de variations dans le type de groupe pour avoir une définition standard d'un membre actif et encouragez la personne interrogée à utiliser son propre jugement. Notez que la définition du terme «communauté» est laissée à l'appréciation de l'enquêté et qu'il peut s'agir de groupes au sein de son propre village ou d'une zone géographique plus large comprenant un village ou une ville proche.
- Notez que de nombreux groupes ont des activités multiples. Par exemple, un groupe agricole peut avoir une composante de microfinance. Lorsque c'est le cas, choisissez la catégorie de groupe qui représente l'activité principale. Si le groupe agricole fournit de nombreux services de vulgarisation, y compris la microfinance, il faut choisir le groupe agricole et non le groupe de crédit ou de microfinance. Demandez à l'enquêté de décrire le groupe plus en détail si vous n'êtes pas sûr.
- Un «groupe religieux» peut consister à aller à l'église, à la mosquée, etc. ou à être membre d'un petit groupe de prière ou de discussion religieuse.
- Si un certain groupe n'est pas approprié au contexte, il peut être remplacé par un groupe approprié de la même catégorie; s'il n'y a pas de remplacement, il peut être omis du questionnaire. La décision d'omettre ou non un groupe doit être prise pendant la formation; un groupe ne doit jamais être omis lors de la réalisation d'un questionnaire.

À la fin de l'entretien, remerciez la personne interrogée, puis remplissez la question sur le résultat de l'entretien, juste pour confirmer que vous avez pu finaliser l'entretien ou signaler que l'entretien a été interrompu par des imprévus (G1.05).



## 4. Quand il faut faire l'enquête ?

Dans le cas des projets ACRA, le but des enquêtes est d'évaluer l'impact des différentes activités de projet dans le domaine de l'autonomisation des femmes. Il faut, donc, prévoir deux enquêtes: **une première enquête avant le début des activités**, pour avoir une Base de données initiale; et **une deuxième enquête**, à arranger après avoir complété au moins un cycle agricole complet depuis le début des activités du projet.

Il est important que les enquêtes initiale et finale soient conduites dans la même période, de façon que les données soient comparables; et que l'enquête finale soit conduite après l'implémentation de toutes les innovations du projet dans le cycle agricole, de façon que des éventuels impacts (positifs ou négatifs) soient déjà visibles.

Toutes les deux enquêtes (initiale et finale) doivent être suivies par une réflexion qualitative parmi le chercheur et les enquêteurs afin de comprendre les dynamiques et hiérarchies derrière les données et formuler des hypothèses et explications sur les données collectées.



## INDEX DE L'HABILITATION DES FEMMES DANS LE DOMAINE AGRICOLE – A WEAI

**NOTE :** Les informations du Module VII peuvent être recueillies de différentes manières ; toutefois, il doit y avoir un moyen de a) identifier la bonne personne dans le ménage à qui adresser les questions de l'enquête, b) relier cette personne à partir du module à la liste des membres du ménage, c) coder les résultats de l'entretien, en particulier si la personne n'est pas disponible, afin de faire la différence avec les données manquantes, d) noter qui d'autre dans le ménage était présent pendant l'entretien. Cet instrument doit être adapté au contexte des pays impliquant la traduction dans les langues locales en cas de besoin.

**Recenseur :** Ce questionnaire devrait être soumis séparément aux répondants principaux et secondaires identifiés dans la liste des membres du ménage (Section II) lors du Questionnaire Ménages. Pour les besoins de l'enquête, vous devriez remplir cette page de couverture pour chaque personne identifiée dans la section « Sélection » même si la personne n'est pas disponible pour un entretien.

Veuillez vérifier attentivement afin de vous assurer que :

- Vous avez rempli la section « Liste » du Questionnaire Ménages, afin d'identifier le/les bons répondants primaires et/ou secondaires.
- Vous avez correctement enregistré l'identité du ménage et l'identité individuelle de la personne que vous êtes sur le point d'interroger.
- Vous avez obtenu le consentement éclairé de la personne dans le Questionnaire Ménages.
- Vous avez cherché à interroger la personne en privé ou dans un endroit où les autres membres du ménage ne peuvent pas entendre la conversation ou contribuer en apportant des réponses.
- Vous ne tentez pas d'harmoniser les réponses du répondant principal avec celles du répondant secondaire – elles peuvent être différentes.
- Cela facilite l'entretien séparé et privé avec les personnes (homme et femme) qui prennent les décisions.

### MODULE G1. IDENTIFICATION INDIVIDUELLE

	Code	Code
<b>01.</b> Identification du ménage : .....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
<b>02.</b> Nom du répondant actuellement interrogé (Code d'identification à partir de la liste dans la Section C <i>Liste des Membres du Ménage</i> ) :	<input type="text"/>	
<b>Nom, Prénom :</b> .....		
<b>03.</b> Sexe du répondant :	<input type="text"/>	
	Homme .....1 Femme .....2	
<b>04.</b> Type de ménage	<input type="text"/>	
	Homme et femme adultes.....1 Femme adulte uniquement.....2	
<b>05.</b> Résultat de l'entretien	<input type="text"/>	
<b>06.</b> Capacité d'être interrogé/e seule/e :	<input type="text"/>	
	05 Complète .....1 Membre du ménage malade/incapable de répondre .....2 Absent .....3 A refusé .....4 N'a pas pu être localisé .....5	06 Seul/e .....1 En présence de femmes adultes .....2 En présence d'hommes adultes .....3 En présence d'adultes des deux sexes .....4 En présence d'enfants .....5 En présences d'adultes des deux sexes et d'enfants .....6

**MODULE G2 : RÔLE DANS LES PRISES DE DÉCISIONS DU MÉNAGE  
CONCERNANT LA PRODUCTION ET LA GÉNÉRATION DE REVENUS**

Identification du ménage (dans les fichiers de données, chaque partie doit être reliée avec HH et avec l'identité du répondant)

--	--	--	--	--

Code Identité du Répondant

Code Activité	Description de l'activité	G2. 01	G2. 02	G2. 03	G2. 04	G2. 05
	Activité	Avez-vous (singulier) participé à [ACTIVITÉ] au cours des 12 derniers mois (c-à-d pendant la ou les dernière/s campagne/s agricole(s) ?	Lorsque des décisions sont prises concernant [ACTIVITÉ], qui est-ce qui prend normalement la décision ? ENCERCLEZ TOUS LES APPLICABLES ;	Dans quelle mesure avez-vous contribué à la prise de décisions concernant [ACTIVITÉ] ? UN CHOIX	Dans quelle mesure pensez-vous que vous pouvez prendre vos propres décisions personnelles concernant [ACTIVITÉ] si vous le souhaitez ? UN CHOIX	Dans quelle mesure avez-vous contribué aux décisions sur l'utilisation des revenus générés par [ACTIVITÉ] UN CHOIX
<b>A</b>	Cultures vivrières : Ce sont des cultures qui sont cultivées principalement pour la consommation alimentaire des ménages	Oui 1 Non 2 >> activité suivante	SOI.....1 CONJOINT.....2 AUTRE MEMBRE MENAGE.....3 AUTRE NON MENAGE.....4 NON APPLICABLE.....98	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98	PAS DU TOUT ..1 PETITE MESURE.2 MESURE MOYENNE .....3 DANS UNE GRANDE MESURE... 4	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98
<b>B</b>	Cultures de rente : Ce sont des cultures qui sont cultivées principalement pour être vendues sur le marché	Oui 1 Non 2 >> activité suivante	SOI.....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE.....3 AUTRE NON MENAGE.....4 NON APPLICABLE.....98	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98	PAS DU TOUT ..1 PETITE MESURE.2 MESURE MOYENNE .....3 DANS UNE GRANDE MESURE... 4	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98

C	Elevage	Oui Non 1 2 >> activité suivante	SOI.....1 CONJOINT.....2 AUTRE MEMBRE MENAGE.....3 AUTRE NON MENAGE.....4 NON APPLICABLE.....98	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98	PAS DU TOUT ..1 PETITE MESURE.2 MESURE MOYENNE ..... 3 DANS UNE GRANDE MESURE...4	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98
D	Activités économiques non agricoles : petite entreprise, travail indépendant, achat et vente	Oui Non 1 2 >> activité suivante	SOI.....1 CONJOINT.....2 AUTRE MEMBRE MENAGE.....3 AUTRE NON MENAGE.....4 NON APPLICABLE.....98	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98	PAS DU TOUT ..1 PETITE MESURE.2 MESURE MOYENNE ..... 3 DANS UNE GRANDE MESURE...4	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98
E	Emploi salarié : travail payé en nature ou rémunéré, à la fois dans le domaine agricole et dans d'autres secteurs salariés	Oui Non 1 2 >> activité suivante	SOI.....1 CONJOINT.....2 AUTRE MEMBRE MENAGE.....3 AUTRE NON MENAGE.....4 NON APPLICABLE.....98	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98	PAS DU TOUT ..1 PETITE MESURE.2 MESURE MOYENNE ..... 3 DANS UNE GRANDE MESURE...4	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98
F	Pêche ou pisciculture	Oui Non 1 2 >> activité suivante	SOI.....1 CONJOINT.....2 AUTRE MEMBRE MENAGE.....3 AUTRE NON MENAGE.....4 NON APPLICABLE.....98	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98	PAS DU TOUT ..1 PETITE MESURE.2 MESURE MOYENNE ..... 3 DANS UNE GRANDE MESURE...4	AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98

<p><b>G</b></p>	<p>Dépenses majeures du ménage (comme un vélo, un terrain, une moto)</p>	<p>Oui Non suivante</p>	<p>1 2 &gt;&gt; activité</p>	<p>SOI.....1 CONJOINT.....2 AUTRE MEMBRE MENAGE.....3 AUTRE NON MENAGE.....4 NON APPLICABLE.....98</p>	<p>AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98</p>	<p>PAS DU TOUT ..1 PETITE MESURE.2 MESURE MOYENNE ..... 3 DANS UNE GRANDE MESURE...4</p>	<p>AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98</p>
<p><b>H</b></p>	<p>Dépenses mineures du ménage (telles que la nourriture pour la consommation quotidienne ou d'autres besoins du ménage)</p>	<p>Oui Non suivante</p>	<p>1 2 &gt;&gt; activité</p>	<p>SOI.....1 CONJOINT.....2 AUTRE MEMBRE MENAGE.....3 AUTRE NON MENAGE.....4 NON APPLICABLE.....98</p>	<p>AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98</p>	<p>PAS DU TOUT ..1 PETITE MESURE.2 MESURE MOYENNE ..... 3 DANS UNE GRANDE MESURE...4</p>	<p>AUCUNE CONTRIBUTION OU CONTRIBUTION DANS QUELQUES DÉCISIONS.....01 PARTICIPATION À CERTAINES DÉCISIONS.....02 PARTICIPATION À LA PLUPART OU À TOUTES LES DÉCISIONS.....03 AUCUNE DÉCISION N'EST PRISE .98</p>

**MODULE G3 (A): ACCÈS AU CAPITAL PRODUCTIF**

Capital productif		Y a-t-il une personne dans votre ménage qui possède actuellement [ÉLÉMENT] ?	Possédez-vous l'un des articles ? ENCERCLEZ TOUS LES APPLICABLES
Capital Productif		G3. 01	G3. 02
<b>A</b>	Terres agricoles (parcelles)	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>B</b>	Gros Bétail (boeufs, bovins)	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>C</b>	Petit Bétail (chèvres, porcs, moutons)	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>D</b>	Poulets, canards, dindes, pigeons	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>E</b>	Etang à poisson ou équipement de pêche	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>F</b>	Équipement agricole (non mécanisé: outils à main, charrue à traction animale)	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>G</b>	Équipement agricole (mécanisé : tracteur, motoculteur, pompe à pédales)	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>H</b>	Équipement d'entreprise (panneaux solaires utilisés pour la recharge, machine à coudre, équipement de brassage, friteuses)	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>I</b>	Maison (et autres structures)	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>J</b>	Biens de grande consommation durable (frigo, TV, sofa)	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>K</b>	Petits biens de consommation durable (radio, ustensiles de cuisine)	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>L</b>	Téléphone portable	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>M</b>	Autres parcelles utilisées à des fins non agricoles (parcelles résidentielles ou commerciales)	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3
<b>N</b>	Moyens de transport (vélo, moto, voiture)	Oui 1 Non 2 >> élément suivant	OUI, UNIQUEMENT.....1 OUI, CONJOINTEMENT.....2 NON.....3

**MODULE G3 (B) : ACCÈS AU CRÉDIT**

Sources de financement	Une personne dans votre ménage a-t-elle contracté un prêt ou un emprunt en espèce ou en nature auprès de [SOURCE] au cours des 12 derniers mois ?	Qui a pris la décision de contracter un prêt/emprunt auprès de [SOURCE] ? ENCERCLEZ TOUS LES APPLICABLES	Qui a pris la décision concernant l'utilisation de l'argent/produit emprunté à [SOURCE] ? ENCERCLEZ TOUS LES APPLICABLES
Non des sources de financement		G3. 04	G3. 05
<b>A</b> Organisations Non Gouvernementales (ONG)	Oui, en espèces.....1 Oui, en nature.....2 Oui, en espèce et en nature.....3 Non.....4 >> source suivante Ne sait pas..... 5 >> source suivante	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98
<b>B</b> Prêteur formel (banque/institution financière)	Oui, en espèces.....1 Oui, en nature.....2 Oui, en espèce et en nature.....3 Non.....4 >> source suivante Ne sait pas..... 5 >> source suivante	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98
<b>C</b> Prêteur informel	Oui, en espèces.....1 Oui, en nature.....2 Oui, en espèce et en nature.....3 Non.....4 >> source suivante Ne sait pas..... 5 >> source suivante	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98
<b>D</b> Amis ou parents	Oui, en espèces.....1 Oui, en nature.....2 Oui, en espèce et en nature.....3 Non.....4 >> source suivante Ne sait pas..... 5 >> source suivante	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98
<b>E</b> Micro-finance ou prêt de groupe, y compris les VSLA / SACCO	Oui, en espèces.....1 Oui, en nature.....2 Oui, en espèce et en nature.....3 Non.....4 >> source suivante Ne sait pas..... 5 >> source suivante	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98
<b>F</b> Groupes informels de crédit/épargne tels que manèges, tortines, sociétés funéraires, etc.	Oui, en espèces.....1 Oui, en nature.....2 Oui, en espèce et en nature.....3 Non.....4 >> source suivante Ne sait pas..... 5 >> source suivante	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98
<b>G</b> Entreprises de téléphonie mobile (ex. Orange)	Oui, en espèces.....1 Oui, en nature.....2 Oui, en espèce et en nature.....3 Non.....4 >> source suivante Ne sait pas..... 5 >> source suivante	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98	SOI .....1 CONJOINT .....2 AUTRE MEMBRE MENAGE .....3 AUTRE NON MEMBRE MENAGE.....4 NON APPLICABLE .....98





Suite de la PARTIE F : RÉPARTITION DU TEMPS

Activité	Soir							Nuit				
	16	17	18	19	20	21	22	23	24	1	2	3
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
J												
K												
L												
M												
N												
P												
Q												
T												
U												
W												
X												

SATISFACTION PAR RAPPORT A LA RÉPARTITION DU TEMPS

N° de la Qu.	Question	Réponse
G4.02	Au cours des dernières 24 heures, avez-vous travaillé (à la maison ou à l'extérieur) plus que d'habitude, environ comme d'habitude ou moins que d'habitude ?	PLUS QUE D'HABITUDE.....1 À PROPOS DU MÊME QUE D'HABITUDE.....2 MOINS QUE D'HABITUDE.....3

### MODULE G5 : ADHÉSION A UN GROUPE

Adhésion à un groupe		Existe-t-il un [GROUPE] dans votre communauté ?	Etes-vous un membre actif de ce [GROUPE] ?
		Oui.....1 Non .....2 >> groupe suivant Ne sait pas...5 >> groupe suivant	Oui.....1 Non.....2
Catégories de groupes		3	4
<b>A</b>	Groupes de producteurs dans les domaines de l'agriculture/l'élevage/la pêche (y compris les groupes de commercialisation)		
<b>B</b>	Groupe d'utilisateurs d'eau		
<b>C</b>	Groupe d'utilisateurs forestiers		
<b>D</b>	Groupe de crédit ou de microfinance (y compris les tontines)		
<b>E</b>	Mutuelles ou groupes d'assurance (y compris les fonds funéraires)		
<b>F</b>	Association commerciale ou professionnelle		
<b>G</b>	Groupes civiques (pour l'avancement de la communauté) ou organisations caritatives (entraide)		
<b>H</b>	Groupes religieux		
<b>I</b>	Autres groupes (uniquement s'ils ne s'insèrent dans aucune autre catégorie)		
<b>J</b>	Autre (spécifier)		

## Demande de consentement - Indicateurs

Je m'appelle \_\_\_\_\_ et je travaille avec l'ONG \_\_\_\_\_ pour le projet \_\_\_\_\_

### **Votre *privacy* est importante pour nous : comment conservons-nous et traitons-nous les informations que vous nous fournissez ?**

Les bénéficiaires responsables de la collecte des données s'engagent à respecter les réglementations nationales et internationales en matière de protection des données et seront en conformité avec le règlement général sur la protection des données (GDPR)<sup>1</sup> de l'Union Européenne.

### **Qu'advient-il de vos informations lorsque le projet se termine ?**

Le projet se terminera le \_\_\_\_\_. Après la fin du projet, vos données seront stockées sur un serveur sécurisé et seront supprimées lorsqu'elles ne seront plus nécessaires à l'objectif de recherche défini.

### **Vos droits**

Si vous pouvez être identifié dans les données, vous avez le droit de :

- obtenir l'accès aux données personnelles enregistrées à votre nom,
- demander la rectification de données personnelles inexactes ou incomplètes ;
- demander la suppression des données personnelles lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser aux personnes qui interrogent, photographient, enregistrent ou gèrent les activités sur place.

Signature de la personne concernée

(Confirmation de la compréhension des contenus de cette page)

.....

---

### **SI LA PERSONNE NE PEUT PAS SIGNER (ANALPHABETISME OU AUTRE RAISON), cette partie est à remplir par la personne qui a pris l'interview/la photo/vidéo, etc.**

Je, \_\_\_\_\_, confirme qu'après avoir lu le texte ci-dessus à la personne mentionnée ci-dessous, j'ai reçu un consentement verbal.

.....

Signature et date

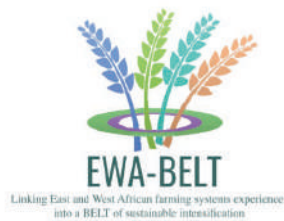
[personne qui a pris la photo/vidéo/collecté les données]

<b>Nom complet de la personne interviewée/photographiée/filmée, etc.</b>	
<b>Location (Village, Canton) où le contenu a été pris</b>	
<b>Date à laquelle le contenu a été pris</b>	
<b>Contexte (si applicable)</b>	

1. [Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=celex%3A32016R0679>

Cette publication a été réalisée avec la contribution de  
 l'Union Européenne (EWA-BELT project [G.A. n. 862848] "Linking East and West African farming systems experience into a BELT of sustainable intensification")  
 et de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement ("Nourrir la ville: Agriculture urbaine et promotion d'une alimentation saine et locale pour le développement d'un système agroalimentaire durable et inclusif" - AID 012590/01/1).

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de ACRA et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne et de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement.



[www.ewabelt.eu](http://www.ewabelt.eu)

[info@ewabelt.it](mailto:info@ewabelt.it)

partners



The Project has received funding from the European Union's Horizon2020 research and innovation programme under agreement No 862848

AGENCE ITALIENNE  
 POUR LA COOPÉRATION  
 AU DÉVELOPPEMENT



**Nourrir la ville**

Agriculture urbaine et promotion d'une alimentation saine et locale pour le développement d'un système agroalimentaire durable et inclusif - AID 012590/01/1

